n'ont pu accomplir leur mission et se sont retirés après avoir dressé procès-verbal.

Au village de la VISTE, le curé a prétendu ne pas avoir les clefs de son église.

A SAINT-MAURONT, quartier populaire de la Belle-de-Mai, et à l'église de la Trinité (la Paluth), paroisse qui se trouve au centre de la ville, dans l'agglomération des rues commerçantes, les fidèles s'étaient groupés en grand nombre, avaient barricadé les portes et se sont opposés à laisser pénétrer les agents.

Dans les autres églises, les inventaires ont pu avoir lieu sans incidents notables.

A Alais

Alais, 1er mars. — Ce matin ont eu lieu les opérations d'inventaire à la cathédrale Saint-Jean.

Une grande animation régnait aux abords de l'église dont les rues avoisinantes étaient barrées.

Les autorités civiles et militaires se trouvaient sur les lieux. Le service d'ordre était assuré par 200 soldats du 40e de ligne et 40 gendarmes.

Après les sommations légales l'ordre a été donné aux sapeurs du 7e génie de démolir la porte principale derrière laquelle une barricade avait été élevée.

Après une heure de travail, le fonctionnaire de l'enregistrement a pu pénétrer dans l'église et l'inventaire a été effectué.

Sur la place, trois arrestations ont été opérées. Conduits au Palais de justice, les trois manifestants ont été jugés immédiatement.

Ce sont : MM. Solge, ingénieur principal aux houillères de Rochebelle, qui a été condamné, pour port d'arme prohibée, à seize francs d'amende et aux dépens ; Cabane, menuisier, condamné à quinze jours de prison; Arsac, ouvrier, qui a été relaxé.

Deux mille manifestants environ, des femmes et des enfants pour la plupart, ont parcouru les rues en chantant des cantiques.

Cléricaux assommeurs

Graves incidents dans l'Ardèche. — Un percepteur grièvement blessé.

Privas, 1er mars. — M. Durieux, percepteur, à Boulieu, s'était rendu, hier, à Monestier pour procéder à l'inventaire de la mense curiale et de l'église. Ces deux opérations ont eu lieu sans incident ; mais en sortant de l'église, le percepteur a été environné par une bande de jeunes gens qui se sont mis à l'insulter et à le frapper.

Le maire de Monestier, qui se trouvait dans l'église, est accouru pour protéger le percepteur. Les jeunes apaches ont fait alors pleuvoir sur les deux hommes une grêle de pierres.

Le percepteur, atteint à la tête, a roulé sur le sol. Le maire a été également blessé.

Quelques personnes sont arrivées alors et ont conduit le percepteur dans un café d'où on l'a transporté à Annonay, dans un état grave.

Cela fait le quatrième agent blessé sérieusement cette semaine.

Les opérations d'inventaire ont eu lieu dans la journée dans trois communes du canton de Saint-Martin-de-Valamas.

Grâce aux dispositions prises par M. Nandin, sous-préfet de Tournon et à la présence des troupes, il n'y a pas eu d'incident grave.

Toutefois, à Saint-Clément, des groupes de manifestants armés de fourches et de faux ont opposé une résistance. Trois d'entre eux ont été arrêtés pour rébellion, outrages et coups, et ont été conduits à Tournon, où ils passeront aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

A LILLE

Au Sacré-Cœur. — Barricades meurtrières. Insolente protestation.

Hier matin, à cinq heures, on vit apparaître par les rues avoisinant l'église du Sacré-Cœur, des soldats qui prirent position en de solides barrages. C'était dans la brume pluvieuse de la fin de la nuit, un aspect lugubre, quelque chose comme un service d'ordre d'exécution capitale. La foule était moins nombreuse cependant qu'à ces sorties de spectacles et plus houleuse en revanche.

De minute en minute, les spectateurs arrivaient, prévenus par les sentinelles qui avaient eu la constance de veiller sur les barrières du Sacré-Cœur. On avait barré les rues Nationale, Solférino et du Faisan, avec trois pelotons du 43e de ligne, commandés par le lieutenant-colonel Comte, une compagnie du 16e chasseurs, un peloton de chasseurs à cheval.

Ces barrages étaient renforcés par deux pelotons de gendarmes à cheval, deux pelotons de gendarmes à pied, cent cinquante agents de police plus une trentaine d'agents de la sûreté.

Vers six heures, on vit arriver MM. Vivier des Vallons, commissaire central, et Parisot de Sainte-Marie, chef de la sûreté. Bientôt viennent les rejoindre, MM. Villon, Roussenac, Marmontel, Cucherat, Gaéhlinger, Foucart et Langevin, commissaires de police. Les journalistes complètent le groupe de silhouettes noires qui se profilent dans le gris terne.

Ce groupe s'anime bientôt car voici s'avancer M. Dubois, sous inspecteur de l'enregistrement avec ses deux témoins. La comédie de la résistance va commencer.

M. le commissaire Marmontel se rend au presbytère qui est situé au flanc gauche de l'église. Le doyen, M. Bauduin, reçoit sans mot dire la notification des opérations d'inventaire.

Le comte Jouglez de Ligne, président du conseil de fabrique, 25, boulevard Vauban, est ensuite prévenu. Tout au moins on se présente chez lui, et le domestique répond que son maître est dans l'église où il a passé la nuit.

Il est sept heures un quart quand M. Villon prononce devant la grille close de la façade le sacramentel : « Ouvrez, au nom de la Loi » des trois sommations. Un tambour du 43e fait les roulements.

Comme cette invitation reste sans réponse, on se décide à forcer la grille. Le bruit avait couru que les chaînes qui la retenaient étaient reliées à une dynamo qui fournissait un fort courant électrique. On pensait que les vieux stratagèmes d'intimidation chers aux temps des miracles, avaient fait leur réapparition. La grille est forcée sans difficulté, cependant.

Reste le portail.

TOUJOURS LES ASSOMMEURS

Voici les premiers coups de marteau qui heurtent le bois de la porte. Comme faisant écho, au même temps, tintent quelques notes de tocsin en haut dans le clocher. Les notes se succèdent maintenant, à mesure que les maillets enlèvent de longs morceaux de bois ; le panneau de gauche de la porte n'est bientôt plus qu'un monceau de débris sur le perron ; et pour marquer leur désolation de voir le premier rempart tombé, les assiégés font descendre au premier étage de la tour, un drapeau français, en berne et gravaté de crêpe. C'est du dernier ridicule.

A ce moment, quelques jeunes catolins qui s'étaient sournoisement mêlés aux membres de la presse, cherchent à dévisager l'un des ouvriers serruriers qu'ils pensent être le fils d'un commerçant de la paroisse. « Il faut le connaître, chuchotent-ils, rageusement, pour le faire crever de faim ! »

Bons petits cœurs !

L'entrée n'est pas libre pourtant, il s'en faut de beaucoup. Une barricade est à franchir, faite de barres de fer entrecroisées, de madriers en croix formant un treillis serré très dur à démolir. Il y a encore la garniture traditionnelle de chaises ligotées de fils de fer, de plaques de tôle. Entre ces pièces on a bourré de l'étoupe qui, gonflée par l'humidité est très difficilement retirable.

Le maudit esprit inquisitionnaire persiste toujours. On avait mis du verre en morceaux dans l'étoupe pour que les mains qui essaient de la retirer se fassent de larges entailles.

Pendant que les ouvriers serruriers s'occupent à démolir les pièces de bois un long bâton est glissé à l'intérieur par un coin de la porte et une main invisible cherche à blesser l'un des ouvriers. Comme la perche décrit des courbes violentes, les hommes sont obligés de se retirer pour n'être pas assommés par l'énergumène de la nef qui joue ainsi lâchement du bâton.

Sans doute prenant goût à cet exercice, voici une autre main qui brandit un balai.

M. Vivier des Vallons interpelle les assommeurs et déclare que si ces tentatives de meurtre se renouvellent il fera procéder à l'arrestation de toutes les personnes qui se trouvent dans l'église.

Les bâtons disparaissent rapidement, et font quelques instants après une réapparition de courte durée car un homme peut enfin se glisser sous la barricade par un trou étroit.

Les braves chevaliers de sacristie peu disposés à braver le tribunal correctionnel portent tous leurs efforts, à consolider la barricade par des matelas de laine portant une croix rouge et provenant très probablement de quelques établissements publics ou de pensionnats.

Il a fallu un travail de plus d'une heure pour démolir un mètre cinquante de barricade. Ce labeur aurait pu se prolonger longtemps encore si on n'avait eu l'idée de tourner la difficulté en glissant au milieu de l'épaisseur de la barricade, dans une petite galerie formée par l'obliquité de plaques de tôle, soutenant encore une montagne de chaises et de bancs.

C'est par ce chemin souvent que l'on a pu pénétrer dans l'église faisant la pige à la résistance cléricale.

DANS LA PLACE

Les commissaires de police, M. Villon en tête, les agents précédent M. Dubois qui s'introduit aussi par le petit couloir, suivi de ses témoins et des journalistes.

Dans le chœur il y a une quarantaine de fidèles, au milieu desquels, le doyen, et le président du conseil de fabrique. Ces deux derniers s'avancent assistés des deux fabriciens vers le fonctionnaire de l'enregistrement.

Le doyen M. Bauduin, lui demande s'il est possesseur d'un arrêté préfectoral qui l'autorise à procéder à l'inventaire.

M. Dubois lui répond qu'il n'a rien de cela.

Puis faisant de l'esprit le doyen subissant l'ingérence de quelques vieux ramollis de la paroisse qui sont là, s'écrie bien malgré lui le pôvre !

Ce n'est pas au nom du peuple français que vous allez opérer.

Très dignement, l'agent des domaines sans se laisser intimider, car il a déjà l'habitude des protestations de la cléricaillerie, lui dit qu'il n'a pas à lui répondre.

Le curé déconcerté perd le fil de sa protestation, et c'est alors que levant les yeux vers le ciel il parvient à dégoiser ces quelques mots : C'est au nom de quelques hommes qui sont l'opprobre du peuple français que vous opérez.

Le virulent doyen remet avec un geste d'amusante dignité le rouleau de sa protestation à M. Dubois qui pourrait se croire à une leçon chez Mounet-Sully.

Pour comble de caricature après avoir usé sa digne salive, M. le doyen ajoute : « Je n'ai rien à vous dire, monsieur ».

Comme on lui demande de vouloir bien donner les clefs de la sacristie il dit encore : « Je refuse carrément de vous ouvrir aucune porte, de livrer aucune clef. Forcez les portes si vous le voulez. Pendant que vous accomplirez votre action sacrilège, votre scène de brigandage, nous allons réciter le chapelet ; j'espère que vous n'y voyez pas d'inconvénient. D'ailleurs, peu m'importe ! »

Sur cette déclaration insolente, le doyen pivote sur les talons et s'en va retrouver les chantres du chœur qui entonnent de voix, ressemblant d'assez loin à celles d'anges, des cantiques dans le goût de : « Nous voulons Dieu, c'est notre père et notre roi ! »

PORTES D'ENFER

On se dirige alors vers la nef de gauche en face du chœur, pour franchir les portes de la sacristie.

Une pancarte sur l'une des portes indique : Défense d'entrer ! Cela n'a malheureusement pas force de loi, et l'écriteau posé délicatement par terre, on attaque les panneaux de la porte à grands coups de masse, quand le bois a cédé on se trouve en présence de sommiers de fer sur lesquels sont rivées, en travers, des barres épaisses de fer aussi. On recule devant l'énorme travail que nécessiterait la démolition de cette porte de prison.

Les ouvriers se transportent à l'autre entrée. On démolit à grand peine, le chêne épais des panneaux pour se désillusionner sur une double porte de fer identique à la première. Il faut donc mordre cette fois ces épais barreaux, scellés au mur de la sacristie, détruire les plaques de tôles rivées sur ces sommiers et ce n'est pas une petite besogne.

On ne peut attaquer les boulons dont la partie au pas de vis est tournée vers l'intérieur ; il n'y a qu'une résolution à prendre. Si l'on ne veut pas détruire l'obstacle, il faut le reculer, et à l'aide de leviers on fait des pesées qui éloignent lentement il est vrai le lourd massif de fer.

Des têtes de madriers formant coins, aident à vaincre la résistance du métal, et à prévaloir contre cette porte d'enfer.

Bientôt, un tintement formidable se fait entendre. On dirait un grondement de bronze qui arrête un instant le « Parce Domine » que braillent les défenseurs de l'autel. On a beau être héros du Christ, on n'en a pas moins peur pour cela, même des obstacles qu'on édifie. A. M. G. D.

POUR LES PUNAISES DU LIEU

Une fois entrés dans la sacristie, les fonctionnaires de l'enregistrement se trouvent fortement incommodés par une odeur de soufre répandue dans la pièce.

Les maîtres de céans, comptant se débarrasser des punaises qui encombrent les sacristies, y avaient depuis quelques jours, brûlé du soufre.

Ce n'est pas par un esprit de cruelle méchanceté, bien indigne de se loger dans les âmes toutes lumineuses du Saint-Esprit, comme on l'avait supposé qu'on avait répandu là ces émanations sulfureuses.

Nous sommes les premiers à reconnaître l'horreur et le dégoût inspirés par les punaises dites de sacristie et à comprendre cette mesure d'hygiène aussi rare que louable.

Néanmoins, M. Dubois, ne fut pas fâché de la courte durée de l'inventaire du lieu qui se fit en moins d'une demi heure.

Les armoires furent ouvertes, la pince à la main. Quant au coffre-fort, sur la parole du doyen qu'il était vide on ne procéda pas à son ouverture.

LA FIN DE LA COMEDIE

Vers onze heures, l'inventaire est terminé et les troupes et la police se retirent. Les paroissiens qui avaient manifesté, au-delà des barrages jusque là, en criant à chaque passage de tramway : Liberté ! Liberté ! se précipitent dans l'église, ce lieu de béatitude dont le recueillement leur faisait depuis si longtemps défaut. Leur joie pure se manifeste par les cris de : « A bas les casseroles ! »

Devenus très hardis, depuis que la police a quitté la place, les petits jeunes manifestants et autres se groupent dans la « cage » derrière les grilles de l'entrée principale, mais l'intervention de la police est encore nécessaire pour empêcher les contre manifestants de tirer l'oreille aux enfants terribles de Marie et de Jésus.

Vers cinq heures du soir, des chariots sont venus enlever les balles de lin et autres objets de la défense. Cela faisait le long de la rue Solférino, un petit convoi de terribles munitions, sur lesquelles jouaient les enfants, avec la belle insouciance du jeune âge.

Il reste ainsi encore quatre inventaires à faire dans Lille, la date en est encore inconnue.

A ROUBAIX

Les curés en révolte contre la Loi refusent de laisser inventorier. — L'attitude arrogante des doyens et des cléricaux provoque de sanglantes bagarres. — Magnifiques manifestations socialistes. — Les démocrates restent maîtres de la rue.

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, les employés de l'enregistrement se sont trouvés partout, en face de curés révoltés contre la loi et refusant de laisser faire l'inventaire.

C'était dans l'ordre et cela n'a surpris personne.

Ce qui a dû étonner les papistes, par exemple, c'est de voir se changer en déroute la grande victoire qu'ils escomptaient.

Face aux portes du temple où les consciences se vendent et s'achètent à vil prix, les socialistes se sont dressés criant à la cohue cléricale :

— Tu n'iras pas plus loin !

Adieu alors, les bruyantes manifestations dans la rue, adieu la procession rêvée que M. Motte attendait si impatiemment, caché derrière les rideaux de la mairie.

Le peuple roubaisien avait parlé, Rome a dû se taire et s'incliner. La démocratie est restée, une fois encore, maîtresse de la rue.

A L'EGLISE SAINT-MARTIN

Dès midi, la foule commence à se masser sur la place, le nombre des curieux grossit de minute en minute et avant une heure, la circulation des tramways est pour ainsi dire interrompue. La grande majorité, pour ne pas dire l'unanimité des personnes présentes, est formée par les ouvriers et ouvrières de fabrique qui ont dîné en cinq-sec, comme on dit, pour pouvoir assister à l'inventaire de la principale église de la ville.

On discute très vivement dans les différents groupes, mais il est facile de comprendre que tous les assistants sont d'accord. Il n'y aura pas de contre-manifestation si les cléricaux ne cherchent pas à faire du chahut.

Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que devant l'attitude arrogante et insolente des perturbateurs de sacristie, la contre-manifestation finit par s'imposer.

Mais, n'anticipons pas.

A une heure, exactement, M. Grimpret, receveur d'enregistrement, arrive devant la porte principale, escorté de M. Dequenne, chef de la sûreté et de deux témoins.

On frappe les trois coups réglementaires, personne ne répond ; un agent est chargé d'aller sonner chez le doyen, le doyen reste sourd comme un pot et muet comme une carpe.

Devant l'impossibilité matérielle d'opérer, M. Grimpret lève le siège et la force publique s'en va.

Elle est bientôt forcée de revenir. Un quart d'heure après le départ de l'agent d'enregistrement, les papistes, qui ont reçu lecture, à l'intérieur de l'église, de la protestation du doyen, sortent de l'église et commencent à débiter leurs fadaises sur les airs connus.

Un immense cri de : « A bas la calotte ! » leur répond, et l' « Internationale », chantée par plus de deux mille personnes résonne sur la place.

Le spectacle est vraiment grandiose.

Protégés par les agents, les perturbateurs font le tour de la place essayant tour à tour de placer « l'Internationale romaine » et les meilleurs cantiques de leur répertoire. Ils sont littéralement noyés dans l'immense foule des républicains qui, très calmes, très dignes, répondent aux hurlements religieux par les cris de : « Respect à la Loi ! »

Enfin, ce qui devait arriver arrive, une poussée se produit, une bagarre éclate et quelques jeunes chouanneaux reçoivent la correction depuis si longtemps cherchée.

Deux arrestations sont opérées, celles de MM. Depaepe et Maurice Toulemonde, de Tourcoing. Ce Tourquennois est un des plus zélés défenseurs du Christ, à Roubaix.

A NOTRE-DAME

A la même heure, M. Sauton, receveur d'enregistrement devait opérer à l'église Notre-Dame. Là, tout était réglé d'avance et un vicaire, M. Hazebrouck, vint naïvement en faire part à M. Laché, commissaire de police.

Voici, dit-il, comment nous entendons opérer. Je recevrai sur les marches M. le receveur de l'enregistrement ; après les salutations d'usage, je lui demanderai quel bon vent l'amène, il me répondra qu'il vient inventorier. Désirez-vous parler à M. le doyen, interrogerai-je, alors. Je le désire.

Trois coups frappés à la porte avertiront le doyen réclamé. Il exigera l'évacuation du perron, viendra lire sa protestation que vous écouterez en silence. Vous n'aurez plus alors qu'à vous retirer.

La mise en scène était soignée, comme on le voit, et les cabotins d'église ont mené la comédie jusqu'au bout avec un sérieux à faire pouffer les spectateurs les plus sérieux.

M. Sauton a été reçu par le vicaire, les trois coups ont été frappés et le rideau s'est levé.

Sur la scène se trouvait alors le principal acteur, M. le doyen, entouré des membres du conseil de fabrique et flanqué d'un suisse qui complétait la figuration.

Le curé a exigé les pouvoirs du receveur d'enregistrement, a lu une courte protestation que suivit aussitôt celle du président du conseil de fabrique. Puis tous les acteurs se sont retirés en silence.

Une centaine de cléricaux massés sur le perron, après le départ de ces messieurs, improvisèrent alors un concert si mauvais en tous points, que les quinze cents spectateurs réunis sur la place, se virent dans l'obligation de les faire cesser par des sifflets énergiques.

L'Internationale ne tarda pas à couvrir la voix des quarante sous en quête d'indulgences plénières. A une heure un quart, l'échec de la manifestation était plus que complet et les ouvriers se rendaient au travail après avoir étouffé dans l'œuf la grande tentative de révolte organisée par la cléricaille de la paroisse.

AU SACRE-COEUR

Devant le Sacré-Cœur, calme plat, jusqu'à deux heures moins un quart, le suisse, en grande tenue, garde la porte et le curé inquiet montre sa tête de minutes en minutes.

Ça ne rend pas, les fidèles convoqués refusent de venir, ce pauvre doyen en semble tout navré et donne l'ordre au bedeau de sonner les cloches.

Au bruit du tocsin, une dizaine de fidèles viennent se ranger autour du pasteur. Ils vont constituer la masse imposante groupée dans l'église dont parlera la protestation.

Mais, deux heures viennent de sonner, M. Fourichon se présente accompagné de deux témoins et de M. Grimaldi, commissaire de police.

Très correct, il explique le but de sa visite : « Je viens pour faire l'inventaire. »

Votre commission, répond arrogamment le curé.

La voici, Monsieur.

Alors, comme il se trouve en face d'une personne polie, l'ecclésiastique croit pouvoir se permettre des réflexions saugrenues et des jeux de mots déplacés, sur le peuple français non consulté et sur le nom du représentant de la loi qui reste absolument impassible.

On en arrive enfin à la protestation inévitable. Forçant sa voix, criant presque, le révolté déclare que les auteurs de la loi et ceux qui la font appliquer sont sous le coup de l'excommunication majeure réservée au seul chef de la chrétienté.

Le sous-inspecteur d'enregistrement sourit et le protestataire continue.

Son église lui appartient, c'est une propriété particulière ; il s'opposera à l'inventaire sur la loi votée n'a pas été reconnue légale par le pape, le seul chef qu'il daigne reconnaître.

L'église, s'écrie-t-il, avec de grands gestes dramatiques, ce qu'on appelle au théâtre les gestes numéro un, l'église est indépendante de l'état et n'a, par conséquent, rien à voir avec lui pour la gérance de ses biens. Veuillez faire savoir en haut lieu, si on ne le sait pas, que tout ici, appartient aux fidèles qui, après la guerre désastreuse de 1870, ont construit le Sacré-Cœur au grand soleil du bon dieu.

C'est grotesque, et les trois cents curieux massés autour du porche se mordent les lèvres pour ne pas éclater.

Enfin, le curé termine en déclarant qu'il regarde l'inventaire comme une confiscation préventive et laisse la parole au président du conseil de fabrique.

Celui-ci résume en quelques mots la protestation du doyen et la comédie est terminée.

— Vous refusez de me laisser pénétrer dans l'église, interroge alors M. Fourichon.

— Je refuse.

Sur ces mots, le représentant de la loi tourne le dos à l'église et la foule se disperse sans un cri.

Le demi quarteron de jeunes crétins enfermé dans le temple se livre alors à une orgie de cantiques tous plus expiatoires les uns que les autres.

C'est en somme, la répétition de ce qu'on voit partout avec cependant les manifestations en moins.

A SAINT-JOSEPH

Singeant quelque peu le curé de Saint-Martin, le doyen de l'église Saint-Joseph, M. Bataille, puisqu'il faut l'appeler par son nom, avait commandé la fermeture des portes pour deux heures un quart très précises.

Néanmoins ne voulant pas, ou n'osant pas aller jusqu'au bout et suivre son collègue sourd et muet jusqu'à l'extrémité de la rébellion, il se tenait sur le perron avec le président du conseil de fabrique, au moment où M. Begon, sous-inspecteur d'enregistrement arrivait pour converser avec lui.

La cérémonie de la remise des pouvoirs a lieu sans incident, le curé lit son petit réquisitoire contre le gouvernement, M. Derville, président du conseil de fabrique fait tout bonnement la même chose que lui et le représentant de la loi se retire.

Une petite représentation artistique termine cette peu intéressante cérémonie. Elle est interrompue par l' « Internationale » et les cléricaux jugent prudent de rentrer chez eux.

A SAINT-SEPULCRE

Les portes étaient fermées à l'arrivée de M. Gravier, sous-inspecteur d'enregistrement et une douzaine de pieuses femmes égrenaient le chapelet dans l'édifice en chantant le : « Nous voulons Dieu ! » indispensable.

Une foule assez nombreuse stationne dans les environs et les cris de liberté alternent avec ceux de : « A bas la Calotte ! vive la loi ! » que poussent les défenseurs de l'égalité.

L'abbé Debacker, en grande tenue, comme tous ses collègues, des autres églises, vient réciter le petit boniment d'usage. Les papistes applaudissent vigoureusement le factum les socialistes conspuent non moins rigoureusement et après quelques insanités débitées d'une voix grave par M. Lecomte, membre du conseil de fabrique, l'employé de l'enregistrement se retire.

Alors M. Debacker remercie les piliers de sacristie, massés autour de lui et s'empresse de regagner ses pénates ou les admirateurs de sa prose vont lui offrir une aubade et lui chanter un vivat.

A SAINTE-ELISABETH

Mais c'est à Sainte-Elisabeth que se produisirent les incidents les plus violents. M. Tilmant, doyen, ses vicaires, M. Tillies, de l'institut technique, M. Six, aumônier à Haubourdin et toute la sainte séquelle des curés de combat avaient, après de nombreux conciliabules décidé de forcer l'employé d'enregistrement à venir faire amende honorable jusqu'au fond de l'église, et massés dans le chœur ils attendaient, en hurlant de très pieuses choses, le moment de l'admonestement.

Deux heures et demie sonnent, les fidèles mettent précipitamment leurs chapelets dans une poche, ravalent à la hâte la dernière mesure du « Nous voulons dieu », qu'ils interprétaient et la bouche en cœur se dirigent vers la porte restée ouverte.

M. Hérité, sous-inspecteur, d'enregistrement, se tenait sur le seuil, accompagné de M. Squisée, commissaire de police et de ses témoins.

On le prie d'entrer, il flaire le guet-apens et hésite. Alors un curé lui promet que tout se passera pour le mieux. « Vous n'avez rien à craindre, avancez, on vous attend dans l'église.

M. Hérité fait quelques pas et aussitôt la scène change, barricade vivante les calotins se massent derrière lui, des poings sont brandis, des figures farouches l'environnent, l'invective est sur toutes les bouches.

A grand peine il arrive au chœur avec ses témoins et le doyen se levant dramatique lit une protestation d'une violence inouïe et d'une bêtise qui désarme.

Nous y relevons trois paragraphes, trois simples paragraphes dignes de passer à la postérité.

Ils forment du reste la péroraison du pathos protestataire.

Maintenant, Monsieur, veuillez dire à ceux qui vous ont donné ce rôle à remplir, que l'excommunication majeure frappe les auteurs de la loi du 9 décembre 1905 qui ordonne cet inventaire, et les mandants de son exécution. Ils pourront feindre de l'oublier : les anges des sanctuaires violés ne l'oublieront pas.

Veuillez leur dire qu'il a deux choses qui ne meurent pas : Dieu, et la Sainte-Eglise, son œuvre ; qu'ils sachent bien que la terre est trop petite pour trouver en elle de quoi tailler un tombeau.

Dites-leur que « le Fils du Charpentier » fait toujours des cercueils ; et ajoutez cette parole que le cardinal Pie, évêque de Poitiers disait à l'empereur Napoléon III : « Quand ce n'est pas pour Jésus-Christ le temps de régner, ce n'est pas pour un Gouvernement le temps de durer ».

Ainsi donc nous voilà avertis, assis à la gauche ou à la droite de dieu son père, le fils du charpentier qui s'appela Joseph et fut trompé par sa femme avec le Saint-Esprit, continue à construire des cercueils. Il n'y a pas de petits bénéfices.

Le président du Conseil de fabrique éprouve le besoin de baver quelques phrases au nom des marguilliers et l'on reconduit ensuite M. Hérité jusqu'à la porte avec accompagnement d'injures. Les fidèles semblaient enchantés.

DANS LA RUE

Après le « Parce Domine » nécessaire pour laver l'église des ordures déversées par les poubelles cléricales, M. Tillies prend la tête de la manifestation et gagne la porte en chantant un des refrains à la mode dans le « beuglant » Sainte-Elisabeth.

Les socialistes massés devant l'établissement entonnent aussitôt l'« Internationale », les cris de hou ! hou ! la calotte ! retentissent de toutes parts, en un clin-d'œil les jeunes gommeux de l'institut technique sont entourés.

Comptant sur la protection d'une police qu'ils insultent journellement, les apaches religieux se montre d'une outrecuidance extrême, ils descendent la rue de Lannoy en injuriant les républicains restés calmes jusqu'alors. Tout ce que le dictionnaire contient de mots ordurier leur passe par la bouche.

Cette attitude reçoit bientôt sa juste récompense. Les socialistes se rapprochent et la crainte fait reculer les pommadés ; ils s'applaissent, suant la peur sur plusieurs vitrines qui volent en éclats.

Alors les parapluies entrent en danse, les parapluies qui en ces jours pluvieux vont remplacer les gourdins ordinaires. Ils cherchent avec la pointe de viser la figure des républicains les plus proches.

Qui résisteraient devant pareilles provocations au plaisir de châtier les coupables.

Les socialistes n'ont pas d'armes, ils restent calmes encore, se contentant d'attrapper les parapluies à la volée.

LES BAGARRES

A l'angle du boulevard de Belfort, une première bagarre sérieuse se produit et un clérical trop entreprenant, reçoit un coup de poing. A hauteur de la rue des Longues-Haies, et en présence de nouvelles excitations, la boue voie de toutes parts ; enfin, à proximité de la rue Bernard, quelques briques sont lancées de part et d'autre.

Les chouans s'enfuient comme des lapins, cherchant des abris dans tous les estaminets qu'ils rencontrent, la manifestation est complètement terminée. M. l'abbé Tilly, rageur, devient de plus en plus provocant, si bien que, place de la Liberté, une brique partie on ne sait d'où, vient le frapper à la tête. Il se jette dans la Banque de France, où il reçoit les soins du docteur Delecuellerie.

DERNIERES MANIFESTATIONS

Les contre-manifestants continuant alors leur route se sont rendus devant les bureaux du « Journal de Roubaix » et, afin d'affirmer la victoire du parti de l'ordre sur l'armée du désordre, ils entonnent l'Internationale.

La manifestation est finie. Très calmes, les défenseurs de la loi se dispersent tandis que les magasins, fermés au moment de la bagarre, ouvrent à nouveau leurs portes et que les cléricaux numérotent leurs côtes craignant sans doute qu'il n'en manque quelques-unes.

Une demi-heure plus tard, la ville avait repris son aspect ordinaire, chacun vaquait à ses occupations, laissant les papistes méditer ce vieil adage :

« Qui sème le vent récolte la tempête ».

C'est, en somme, la meilleure conclusion à tirer de cette journée.

LES BLESSES

On compte sept personnes blessées au cours des bagarres qui se sont produites à la sortie de l'église.

M. Derville, frère de l'abbé du même nom, a reçu un coup de tête dans la poitrine ; M. Delcourt, brasseur, rue de Lannoy et ses deux fils, ont eu quelque peu à souffrir de leur trop grande ardeur ; l'agent Barrat fut blessé à la main en protégeant les cléricaux contre la légitime colère de la foule ; M. Delmazure, fils, a attrapé quelques horions.

Le plus sérieusement atteint, est l'abbé Tilly dont nous avons conté plus haut la mésaventure.

ON BARRICADE

Quoique ne devant pas être inventorié, le curé de Saint-Jean-Baptiste avait trouvé bon, paraît-il, de faire rentrer dans son église six belles de laine pesant 400 kilos. Il avait de plus fortifié son église dans laquelle on travaillait depuis mercredi soir. C'est ce quon pourrait appeler la précaution inutile.

Au Saint-Sépulcre, les travaux de défense ont commencé aussitôt après l'inventaire.

A Toufflers

A deux heures, M. Parenty, percepteur, à Lannoy, se présente à l'église de Toufflers. Il est accompagné du maréchal-des-logis Manœuvrier et du gendarme Thau de Lannoy. Deux cents personnes sont massées devant l'église ; M. Lemaître, curé, se tient sur le perron de l'église dont la porte est fermée. Il est entouré du Conseil de fabrique.

A l'arrivée les fidèles chantent des cantiques.

M. Parenty décline ses noms et qualités et annonce l'objet de sa visite.

Sur un signe de M. Lemaître la foule se tait, le curé lit sa protestation ainsi que M. Dufermont, président du Conseil de fabrique. Les deux protestataires déclarent s'opposer formellement à l'inventaire.

M. Parenty renouvelle sa demande au curé et au président des fabriciens. Le curé répond que la porte de l'église est fermée et restera fermée.

Sur ce le percepteur se retire pendant que les fidèles entonnent un nouveau cantique.

A Neuville-en-Ferrain

L'inventaire de l'église de Neuville-en-Ferrain, avait été annoncé pour jeudi, à 9 h. 1/2 du matin.

Dès neuf heures, une cinquantaine de vieilles et jeunes bigotes se réunissent sur la place de l'Eglise et forment de-ci de-là quelques groupes qui « cancanent » en attendant l'heure de l'inventaire. Quelques enfants de dix à treize ans se demande curieusement ce qui va arriver. Des hommes, au nombre d'une dizaine à peine, sont là, paraissant plus disposés à satisfaire leur curiosité qu'à défendre la.....sacrée boutique.

Enfin à 9 h. 1/2. M. Rabier, percepteur, à Halluin, arrive, accompagné du brigadier de gendarmerie Bocquillon et d'un gendarme, appartenant tous deux à la brigade à cheval de Tourcoing. Le garde-champêtre de la commune suit.

M. Rabier se rend au presbytère pour informer le curé de l'endroit, M. Boyaval, qu'il est chargé de procéder à l'inventaire de son église.

Ce dernier, sort quelques instants plus tard avec le percepteur ; il est suivi d'une paire de ratichons et des membres du Conseil de Fabrique.

Le curé jette autour de lui des regards expressifs. Il attend sans doute des acclamations de la petite foule qu'il a convoquée, mais.....rien ne vient, le silence est complet.

M. Boyaval va se poster devant le portail latéral droit de l'église et lit une protestation qu'il prie M. Rabier d'annexer au procès-verbal de l'opération.

— Ce sera fait, Monsieur le curé, répond courtoisement le percepteur.

— Vous constatez que l'église est fermée ! ajoute le bedonnant doyen.

— Oui, Monsieur le curé, répond encore M. Rabier.

Alors s'avance gravement le président du Conseil de Fabrique, M. Dhalluin-Delannoy, qui, lui aussi, vient protester. Par malheur, il n'a pas fait préparer son discours et le malheureux ne sait que balbutier quelques mots incompréhensibles. Vive le Christ ! termine-t-il. Ces mots sont répétés sans enthousiasme par une quinzaine de dévotes sur les cinquante qui sont présentes.

M. Rabier, ne pouvant procéder à l'inventaire, se retire pour en référer à l'autorité supérieure.

Et le curé de Neuville, avant de quitter ses douces paroissiennes, les brebis du troupeau dont il a la charge, crie bien haut : « Non, non ! nous n'allons pas les laisser faire ! Et j'espère bien que vous serez avertis à temps. »

C'est la petite excitation à la révolte, quoi !

A Leforest

C'était hier matin jeudi à neuf heures, que devait avoir lieu l'inventaire de l'église de Leforest, par M. Andrès, percepteur de cette commune.

A neuf heures moins le quart, quelques dévotes prennent place devant le portail ainsi qu'un membre du Conseil de fabrique. Lorsque M. Andrès se présente, accompagné de deux gendarmes, le curé lui annonce que les portes ne seront pas ouvertes et qu'il ne se soumettra pas à la loi, les objets mobiliers contenus dans l'église étant la propriété des fidèles.

Après avoir constaté que les portes sont bien cadenassées, M. Andès se retire sans accomplir sa mission, pour laquelle il requerra les concours nécessaires.

La population ouvrière de Leforest, s'est complètement désintéressée de cette formalité. Aucun cri n'a été poussé, aucune manifestation ne s'est produite.

A Dunkerque

A L'EGLISE SAINT-ELOI

L'inventaire de l'église Saint-Eloi a eu lieu ce matin à Dunkerque.

Dès six heures du matin, les troupes composées d'un bataillon du 110e commandé par le colonel Cherbeck, de gendarmes à pied et à cheval commandés par le capitaine de gendarmerie Vernet, prennent possession des abords de l'église.

M. Louiset, commissaire central, et ses commissaires de quartier, MM. Rougeron, Boutin et Bret, sont également présents. Tous ont celui leur écharpe.

M. Ducrot de Saint-Germain, commissaire spécial, et son adjoint, M. Moureaux, se joignent à eux. Presque tous les agents de Dunkerque sont là aussi.

M. Brisac, sous-préfet, qui sera conduit les inventaires de Dunkerque avec une fermeté qui s'allie au tact le plus parfait et auquel les cléricaux eux-mêmes doivent rendre hommage, dirige en personne les opérations.

On établit de tous côtés des barrages.

Place Jean-Bart, avant le débit de tabac, il y a un triple barrage. Tout d'abord des soldats du 110e, puis une ligne d'artilleurs et enfin des gendarmes à cheval.

Les personnes que leur occupations appellent autour de l'église Saint-Eloi sont accompagnées par des agents.

Les rues de l'Eglise, des Vieux-Quartiers, de la Maurienne, des Chaudronniers, des Bassins sont barrées également.

Les cloches de l'église sonnent le tocsin à toute volée.

A sept heures, M. Brisac donne l'ordre de faire les trois sommations légales.

LES SOMMATIONS

Trois fois, M. Louiset, commissaire central, fait les sommations, et un tambour du 110e fait les roulements sur son tambour.

Pas de réponse. M. Brisac donne l'ordre de pénétrer et d'attaquer la porte de la rue des Vieux-Quartiers.

Il est 7 heures 10 quand les ouvriers attaquent la grille qui précède la porte. La serrure et la grille sautent en un clin d'œil.

Les ouvriers s'attaquent ensuite à la porte.

A coups de masse, les panneaux inférieurs sont bientôt défoncés.

On remarque aussitôt que des chaises sont amoncelées derrière la porte. Elles sont reliées avec du fil de fer attaché à de gros pitons.

Les panneaux inférieurs ont été démolis facilement, mais ceux du haut résistent.

Les ouvriers qui font leur besogne avec courage et vigueur frappent à tour de bras.

Bientôt ils commencent à enlever les chaises qui bordent le vestibule.

UNE... PLAISANTERIE BIEN CLERICALE

Un des ouvriers ayant réussi à enlever les premières chaises passe la main par la brèche et tâte l'emplacement où doivent se trouver les verroux. Il la retire bien vite et pousse un juron qui n'a rien de catholique.

Il a, en effet, la main pleine d'une matière jaunâtre, déjà fort employée par les catholiques en Bretagne au moment des affaires des congrégations.

— ifles e.... s'écrie-t-il, en s'essuyant